



Form indep

Monsieur Louis –Adrien DELARUE

1100 Rue Faidherbe

59134 FOURNES-EN-WEPPES

Le Kremlin Bicêtre, le 17 février 2014

Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous concernant votre courrier daté du 22 janvier 2014.

Je peux vous apporter les éléments de réponses suivantes :

Les publications des déclarations d'intérêt des membres des CSI ne sont pas du ressort de l'OGDPC.

Néanmoins dans un souci de transparence, celles-ci seront prochainement consultables sur notre site.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de recevoir Monsieur mes sincères salutations.

Monique WEBER

Directrice Générale de l'OGDPC